

Certiphyto

A ce jour la loi dit : « tout utilisateur professionnel de produits phytopharmaceutiques doit détenir un certificat individuel » (y compris pour l'achat des produits)

Informations légales : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Certiphyto-Certificat-individuel>

SESSIONS 2^{ème} trimestre 2021

Réservées aux professionnels et organisées par

le CFPPA de Saint Rémy de Provence

Avenue Edouard HERRIOT, 13210 Saint Rémy de Pce

Pour tout renseignement, ou inscription nous contacter à :

Tel : 04 32 62 01 61 @: cfppa.st-remy@educagri.fr

Pour un groupe minimum et assuré de 7 personnes, nous pouvons étudier d'autres dates

Formations + tests pour Primo-Certificat :

- ✚ **Mise en vente, Vente de Produits « Grand Public » : 6, 8 et 9 Avril 2021**
- ✚ **Agent de collectivités** (mairies, golf, campings, domaines privés) : **13 et 14 Avril 2021**
- ✚ **Décideur en Production Agricole : 20 et 21 Mai 2021**
- ✚ **Opérateur en prestation de service : 27 et 28 Mai 2021**
- ✚ **Décideur en Entreprise du Paysage : 22, 24 et 25 Juin 2021**

Formations pour Renouvellement (réservée aux détenteurs d'un Certiphyto en cours de validité expirant entre 6 mois et **3 mois avant la formation**)

- ✚ **Décideur en Production Agricole : 14 Mai 2021**
- ✚ **Décideur en Entreprise du Paysage : 15 Juin 2021**
- ✚ **Opérateur en prestation de service : 18 Juin 2021**
- ✚ **Mise en vente, Vente de Produits « Grand Public » : 29 Juin 2021**

Par test simple (valable pour Primo-Certificat ou Renouvellement) :

Pour tout type de Certiphyto : nous contacter, ouverture date suivant effectif ou liste d'attente.

Les dates prévisionnelles ci-dessous sont soumises à effectif suffisant